

**Discours de l'Ambassadeur Angelina Eichhorst
Chef de la Délégation de l'Union européenne au Liban**

**Lancement du programme "Automatisation des Cours"
financé par l'UE**

Barreau de Beyrouth
Jeudi 4 juillet 2013

SEUL LE TEXTE PRONONCE FAIT FOI

Excellence M. le Ministre de la Justice,
Excellence M. le Ministre d'Etat pour la Réforme administrative
Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,
Mesdames et Messieurs les Hauts Représentants du Corps Judiciaire,
Mesdames, Messieurs,

C'est un plaisir de lancer cette initiative visant l'informatisation de la justice au Liban, en présence des plus hauts représentants du monde judiciaire et de la réforme administrative.

La justice est une condition essentielle pour assurer la paix, la sécurité, et le développement économique et social. La collaboration de tous est nécessaire pour que la justice soit chaque jour plus efficace, transparente, accessible et indépendante; pour que la justice mérite la confiance et le respect des citoyens à tout moment.

Ici au Liban, comme ailleurs dans le monde, la justice est la gardienne des droits et des libertés; les juges et les autres acteurs judiciaires sont les garants de ce principe. Mais pour ce faire, le pouvoir judiciaire doit être indépendant et doit bénéficier des ressources adéquates. Les ouvriers de la justice doivent pouvoir compter sur tous les outils nécessaires pour rendre leur travail efficace, en suivant les règles du droit.

En ce sens, l'informatisation de la justice est une priorité. C'est pour cette raison que l'Union européenne travaille ensemble avec le Bureau du Ministre d'Etat pour la

Réforme administrative et le Ministère de la Justice depuis de longues années pour la modernisation des Cours de Justice. Nous espérons que cette automatisation puisse rendre le quotidien de l'administration de la justice plus rapide, permettant au justiciable d'être jugé dans un délai raisonnable. L'essor des nouvelles technologies de l'information permettra aussi à la justice d'être plus transparente et plus accessible pour tous. Une justice performante, comprise et proche des citoyens est une justice mieux acceptée.

L'automatisation de la justice est un ambitieux projet qui va changer les outils mais aussi les habitudes des acteurs concernés. Ce programme d'un montant de 7 millions d'euros va permettre le développement d'un logiciel applicable à travers tout le Liban, complété par l'installation du matériel informatique nécessaire dans les Cours de Justice à Beyrouth, Jdeidé ainsi que Jounieh, et qui bénéficiera ensuite à de plus de 170 juges et 100 greffiers. Il permettra en outre de former 800 employés dans les différents tribunaux. Le système va aussi améliorer la coordination avec d'autres agences du Gouvernement, en la rendant plus rapide.

Ce programme s'inscrit dans le cadre de la réforme administrative menée par le Liban visant à développer les capacités des institutions publiques pour être des vrais catalyseurs du développement d'un Etat de droit, mais aussi pour veiller à la fourniture de services de qualité pour tous les citoyens.

L'Union européenne poursuivra son soutien visant la modernisation de l'Etat et de ses institutions, et tous les efforts visant à renforcer l'indépendance, l'efficacité et l'accessibilité de la justice au Liban.

Permettez-moi de dire que ce programme n'aurait jamais été possible sans la compétence et le dévouement d'une équipe de professionnels au sein du Ministère de la Justice et du Bureau du Ministre d'Etat pour la Réforme administrative.

Je tiens ici à saluer et à remercier Son Excellence M. le Ministre de la Justice pour son soutien permanent à la coopération européenne ainsi que Son Excellence M. le Ministre

d'Etat pour la Réforme administrative pour tous ses efforts en tant que facilitateur et gestionnaire de cette initiative.

Je vous remercie.